



EXPÉRIMENTATION « OBJECTIF ZAN » : PROJET DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS (01, 74)

CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire du Pôle métropolitain du Genevois français est la partie française du Grand Genève, une **agglomération transfrontalière** franco-valdo-genevoise de plus d'un million d'habitants. Organisé en Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), le Grand Genève¹ réunit huit membres partageant des compétences en matière de mobilité, d'aménagement et d'environnement. Sa dynamique métropolitaine présente d'**importants enjeux de développement urbain**, avec près de 120 000 emplois et une perspective de croissance de plus de 340 000 habitants d'ici à 2040. C'est pourquoi le Grand Genève doit relever plusieurs défis : maîtrise de l'urbanisation, mobilité, développement économique, préservation de l'environnement, etc.

Avec un taux de croissance de plus de 1,5 % par an, le Genevois français connaît lui aussi un rythme de **croissance démographique** parmi les plus importants d'Europe. Les prévisions font en effet état de 177 000 habitants supplémentaires à accueillir sur la période 2020-2040.

Cette pression crée de nombreux besoins en termes d'équipements sur un territoire socle très diversifié et aux caractéristiques majoritairement rurales. Il en résulte d'importants déséquilibres sociaux, environnementaux et économiques, une explosion de la mobilité ainsi que de fortes disparités dans l'accès aux équipements et aux services. Ce développement induit ainsi une **pression grandissante sur l'environnement, la qualité de l'air et les terres agricoles**.

Pour le Pôle métropolitain du Genevois français, l'enjeu principal consiste à concilier l'accueil des nouveaux habitants et la préservation de l'environnement, en particulier des espaces naturels et agricoles. C'est dans ce contexte que le territoire souhaite se doter d'une **stratégie foncière** qui contribue globalement à assurer la transition écologique (neutralité carbone, gestion de l'eau, lutte contre les îlots de chaleur, biodiversité, énergie, etc.) et à répondre aux besoins tout en évitant l'artificialisation.



FICHE D'IDENTITÉ ET CARACTÉRISTIQUES



Montagne



Rural



Urbain



- Région : **Auvergne-Rhône-Alpes**
- Départements : **Ain, Haute-Savoie**
- Porteur du projet : **Pôle métropolitain du Genevois français**
- Chiffres clés du territoire :
117 communes, 430 000 habitants, 1 392 km²



Cartographie
& inventaire



Planification
& Stratégie



Concertation
& sensibilisation



Densification &
renouvellement
urbain



Désimpermeabilisation
& renaturation

**GENEVOIS
FRANÇAIS** Pôle
métropolitain

¹ www.grand-geneve.org

OBJECTIFS ET ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET ZAN

Soucieux de décliner une trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) sur son territoire, le Pôle métropolitain du Genevois français a élaboré un projet ZAN qui comporte trois axes :

- la réalisation d'un diagnostic de la consommation d'espaces ;
- l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'actions ;
- le lancement d'opérations sur des sites d'expérimentation.

Ce projet est l'un des 22 qui ont été retenus suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME pour faire partie de l'expérimentation «Objectif ZAN» qu'elle pilote. Portées par des collectivités publiques, ces démarches visent à structurer leur réflexion et à engager des actions déclinant de manière opérationnelle la séquence «éviter-réduire-compenser» appliquée à l'artificialisation des sols. À ce titre, il bénéficie d'un accompagnement méthodologique et technique fourni par des équipes d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) :

- au niveau local : la coopérative Acadie, le bureau d'études leti et le cabinet LGP Avocats ;
- au niveau national : CITADIA qui intervient en complément de l'AMO locale.

OBJECTIFS

- Connaître les causes et l'état de la consommation d'espaces
- Intégrer le ZAN dans la stratégie de développement et d'aménagement
- Tester et développer des solutions ZAN adaptées au territoire

1. Réaliser un diagnostic de la consommation d'espaces

À partir des données disponibles sur le portail de l'artificialisation des sols², les **dynamiques de consommation d'espaces** ont été analysées sur trois échelles territoriales (régionale, intercommunale et communale) puis comparées aux objectifs exprimés dans les SCoT en vigueur. Les efforts de réduction de consommation d'espaces à réaliser sur la période 2021-2030 pour chacun des SCoT ont ainsi pu être estimés : ils varient de -55,3 % à -58,1 %.

Au-delà des aspects quantitatifs, le diagnostic a mis en évidence la nécessité d'imaginer des **outils statistiques et cartographiques**, des **dispositifs d'accompagnement** des acteurs locaux et des **études expérimentales** pour rendre opérationnelle une stratégie de réduction de l'artificialisation.

Enfin, le diagnostic et les objectifs ZAN ont été présentés aux élus au printemps 2023, ainsi qu'à la Coordination cantonale du Canton de Genève, une instance technique réunissant les directeurs des offices concernés par l'aménagement du territoire.

2. Élaborer une stratégie ZAN et un plan d'actions

Cette phase consiste à partager une trajectoire ZAN à l'échelle du Genevois français et de ses membres, avec des **objectifs chiffrés et phasés dans le temps** de réduction de l'artificialisation des sols. Le but est d'inclure cette trajectoire dans une **stratégie globale de transition écologique**.

Un séminaire et un comité partenarial ont été organisés fin 2023 pour valider les déclinaisons de la trajectoire ZAN et le plan d'actions présenté sous la forme de fiches thématiques visant notamment à décliner la séquence «éviter-réduire-compenser».

3. Agir sur des sites d'expérimentation

Cette phase vise à construire les bases d'un «**référentiel pour mieux aménager le Genevois français avec les sols vivants**». Doivent être traités les éléments programmatiques à inclure, les acteurs à mobiliser, les modèles économiques à imaginer, ainsi que l'encadrement réglementaire et incitatif.

Deux séminaires réunissant les élus (avril et juillet 2023) et un comité partenarial ont permis de valider l'avancée des études et d'identifier **huit sites d'expérimentation** au lieu des cinq initialement prévus. Fin 2023, les premières propositions ont été formulées sur chacun des sites d'expérimentation.

«La volonté du territoire est de subir le moins possible la nouvelle donne liée à l'objectif ZAN. Cela nécessite d'anticiper ses effets en construisant des solutions dès à présent et en faisant de la pédagogie pour que chaque acteur en prenne la mesure. Dans un contexte de développement où la ressource foncière est extrêmement précieuse, les efforts à conduire d'un point de vue quantitatif sont bien appréhendés localement. En revanche, le défi reste de concevoir des outils qui permettent la mise en œuvre concrète de projets attentifs aux services écosystémiques offerts par les sols et d'en faire comprendre la nécessité aux administrés.»

Charlotte Le Gouic, responsable Aménagement du territoire au Pôle métropolitain du Genevois français

RÉFÉRENTS ET CONTACTS

PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

Charlotte Le Gouic, responsable
Aménagement du territoire

 charlotte.legouic@genevoisfrancais.org

www.genevoisfrancais.org

AMO LOCALES

ACADIE

Martin Vanier, directeur d'études

François Déalle-Facquez, chef de projet

Valentine Daru, chargée d'études (mandataire)

www.acadie-cooperative.org

IETI

Anne-Laure Davière, directrice d'études

<https://www.ietihqe.fr/>

LGP Avocats

Loïc Prieur, avocat

lgp-avocats.fr

AMO NATIONALE – CITADIA

Charles Bergounioux, directeur d'études

www.citadia.com

ADEME

Pôle Aménagement des Villes et des Territoires

 anne.lefranc@ademe.fr

 mary-cathryn.biscroma-acchiardi@ademe.fr

www.ademe.fr

RESSOURCES

- « *Faire la ville dense, durable et désirable* », collection Clés pour agir, ADEME, octobre 2022
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5989-faire-la-ville-dense-durable-et-desirable.html>
- « *Bilan de la recherche sur la multifonctionnalité des sols* », collection Expertises, ADEME, décembre 2023
<https://librairie.ademe.fr/recherche-et-innovation/6788-le-bilan-de-la-recherche-sur-la-multifonctionnalite-des-sols.html>
- « *Zéro Artificialisation Nette, guide synthétique* », ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, novembre 2023
https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/sites/artificialisation/files/fichiers/2023/11/ZAN%20DP%2027nov23_VF.pdf
- *Objectif «Zéro Artificialisation nette» (ZAN) et contribution de l'ADEME, Etat de l'art analytique et contextualisé*, collection Expertises, juin 2021 :
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/4784-objectif-zero-artificialisation-nette-zan-et-contribution-de-l-ademe.html>



Retrouvez l'ensemble des ressources de l'expérimentation « Objectif ZAN »

<https://experimentationsurbaines.ademe.fr/territoires-zero-artificialisation-nette/>

